



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1698

Attribution d'une subvention d'équipement de 349 000 euros au CCAS de la Ville de Lyon pour le renouvellement du mobilier et du matériel suite aux rénovations des résidences personnes âgées 2012-2020. Approbation et autorisation de la signature d'une convention de financement correspondante. Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP n° 2015/3 - Programme n° 00001 - Opération n° 60034526

Direction de l'Action Sociale □

**Rapporteur** : Mme RIVOIRE Françoise

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 DECEMBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINI), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2015/1698 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 349 000 EUROS AU CCAS DE LA VILLE DE LYON POUR LE RENOUVELLEMENT DU MOBILIER ET DU MATERIEL SUITE AUX RENOVATIONS DES RESIDENCES PERSONNES AGEES 2012-2020. APPROBATION ET AUTORISATION DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT CORRESPONDANTE. LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015/3 - PROGRAMME N° 00001 - OPERATION N° 60034526 (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lyon gère un ensemble d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Les bâtiments de trois de ces structures sont la propriété du CCAS, alors que les autres établissements ont été construits par la SA d'HLM pour l'Action Sociale (SAHLMAS), qui en est propriétaire.

Dès le courant de l'année 2008, le CCAS a entrepris l'élaboration d'un vaste programme de réhabilitation des bâtiments et locaux d'un ensemble de ces établissements d'hébergement.

Une étude a été conduite en étroite concertation avec la Ville de Lyon concernant le financement de ce programme.

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de l'AP n° 2015-3 « RPA Subvention CCAS et SALHMAS 2015-2020 », programme 00001.

Ainsi, dans la perspective de la rénovation des bâtiments et locaux des résidences pour personnes âgées, le CCAS sollicite auprès de la Ville de Lyon l'attribution d'une subvention d'investissement de 349 000 euros pour renouvellement du mobilier et du matériel suite aux rénovations des résidences pour personnes âgées 2012-2020 pour un coût de l'opération estimé à 549 000 euros.

Les conditions et modalités de versement de la subvention sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Cette subvention sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-3 – Programme n° 00001, Opération n° 60034526.

Vu la délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention d'équipement de 349 000 euros est allouée au CCAS pour le financement du renouvellement du mobilier et du matériel suite aux rénovations de résidences pour personnes âgées. Elle sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-3, programme n° 00001, opération n° 60034526.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le CCAS est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00001, AP n° 2015-3, opération n° 60034526, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 160 000 €,  
- 2017 : 139 000 €,  
- 2018 : 50 000 €.

5. La dépense sera imputée sur la nature 2041621, fonction 61.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. RIVOIRE